

L'ACTU **DÉCHETS** N° 2

RÉDUIRE SES DÉCHETS

Adopter de nouvelles habitudes permet d'y parvenir!

DES ORDURES MÉNAGÈRES www.svvalorm.fr

Pourquoi?

Les taxes et obligations augmentent

*Évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP):

2020 : 18€/tonne 2023 : 51€/tonne 2021:30€/tonne 2024 : 58€/tonne 2022 : 40€/tonne 2025 : 65€/tonne

Ordures ménagères SYVALORM: ¾ enfouissement et ¼ incinération

Une collectivité ne fait PAS de bénéfice, elle redistribue les coûts.

Bien trier (recettes) et réduire la partie à enfouir (taxations*) permet de contenir la facture globale tout en préservant l'environnement!

Le 1er janvier 2024 :

Obligation réglementaire sur

le tri à la source des biodéchets*

pour tous en Europe

Le SYVALORM se prépare à développer le

25,9%

des ordures ménagères **SYVALORM** collectées sont des biodéchets (Étude INDDIGO 09/2021)

Réutiliser ses déchets putrescibles:

- Le compostage! Individuel OΠ collectif pour les déchets de cuisine et du iardin
- Les animaux domestiques, volailles...

Rappel: il est strictement interdit de brûler ou d'abandonner ses déchets

Comment?

- Je réduis ma poubelle et produis un engrais naturel
- Les déchets non putrescibles :
- Traquer le suremballage
- Trier méthodiquement
- Donner, vendre, réparer, réutiliser et recycler

leurs devenirs?

Quoi?

*Les biodéchets:

ce sont les déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables.

Où?

Composteurs en vente auprès du **SYVALORM:**

Rendez-vous sur le site syvalorm.fr onglet: « i'évite les déchets ».



300 L: 25€

Dans la limite de 2 composteurs par foyer

Quelques chiffres

En 2021, chaque habitant a produit 551 kg de déchets*:

*moyenne par habitant sur le territoire du Syvalorm

• Ordures ménagères : 134 kg

• Déchèteries : 310 kg

≥ 64 kg de non-valorisables

➤ 246 kg valorisables

• Tri des emballages : 37 kg

• Bornes papiers: 19 kg

• Bornes verre: 47 kg

Bornes textiles: 4 kg

Enfouissement (soumis à la TGAP*) ou valorisation énergétique

VALORISATION & RECYCLAGE



compostage partagé dans les bourgs, les quartiers et bas d'immeubles...

Avant l'achat

- ✓ Emprunter ou louer
- ✓ S'interroger sur ses besoins réels
- ✓ Faire une liste
- ✓ Eviter les achats compulsifs
- ✓ Se détacher des publicités
- ✓ Refuser les gadgets promotionnels

L'achat réfléchi!

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas : économies de matières premières épuisables et précieuses, limitation de notre impact sur l'environnement, économies financières...

✓ Privilégier les achats de 2^{nde} main : friperies, bric-à-brac, recycleries...

Le SYVALORM est partenaire de la recyclerie « Le grenier de l'Huisne » basée à La Ferté-Bernard



Bannir les objets jetables

√ Vaisselle, rasoir, lingettes...

Eviter le gaspillage alimentaire

- ✓ Faire l'inventaire des placards et frigo avant achat
- ✓ Respecter les règles de conservation des aliments

Dématérialisation

- ✓ Les cadeaux
- Les archives, démarches administratives, courriers...
- ✓ Les souvenirs

Que deviennent nos déchets?

La 2^{ème} vie de nos poubelles

Bien orientés :

- → Nos papiers sont recyclés
- → Nos emballages en verre se recyclent à l'infini
- → Nos déchets putrescibles se transforment en compost
- → Nos textiles et chaussures sont reportés ou valorisés
- → Nos emballages plastiques, métalliques et cartonnettes sont valorisés ou recyclés
 - → Nos apports en déchèteries sont traités par des filières spécifiques

Septembre 2021 : Campagne de caractérisation* des bacs ordures ménagères du SYVALORM

*12 échantillons d'ordures ménagères analysés

Étude réalisée par INDIGGO

Un constat : il faut renforcer le geste de tri. Trop de déchets valorisables échappent au recyclage et génèrent des surcoûts de collecte et d'enfouissement.



39,6%

des déchets

sont des

erreurs de tri

Syvalorm





4,90 %

3,80 %

Trier et composter ses déchets pour les valoriser c'est :

- Protéger
 l'environnement en réduisant les tonnages enfouis et les kilomètres à parcourir pour leur collecte et traitement
- Réduire les tonnages collectés et enfouis soumis aux taxes qui impactent nos factures
 - Favoriser la valorisation des matériaux et contribuer aux recettes qui équilibrent les coûts de traitement.
 - Permettre la production de nouvelles matières premières sans puiser dans les ressources naturelles
 - Donner une nouvelle vie à ses déchets!